



CERTIFICAT INDIVIDUEL



RENOUVELLEMENT CONSEIL À UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Formation Continue



OBJECTIFS

Cette formation permet d'actualiser les connaissances professionnelles acquises avec le certificat individuel initial.

RENOUVELLEMENT

Ce renouvellement doit être effectué tous les 5 ans afin de conserver la validité du certificat individuel

Renseignements et inscription

Référent administratif

05 63 04 20 83

cfppa.moissac@educagri.fr

Financements possibles : OCAPIAT, CPF, Autofinancement...

Coût de la formation : coût variable en fonction du financement, à partir de 20€/heure

Formation
courte

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Le Certiphyto

	Formation continue
Lieu de formation	2 lieux de formation possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Site de Moissac : Chemin de Montescot 82200 Moissac • Au sein de votre entreprise
Date, durée, rythme de la formation	Formation sur 2 jours : 2 sessions/ an Soit 14h heures en présentiel Prochaine session : <ul style="list-style-type: none"> • Le 05/11/2024 et le 06/11/2024
Public/ Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Conseillers indépendants de tout acte de vente • Être détenteur du certificat individuel initial
Informations / inscription	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'ouverture de session en dessous de 6 inscrit(e)s. • Inscription 20 jours avant la date de session

PROGRAMME

RÉGLEMENTATION ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE	5 H
SANTÉ, SÉCURITÉ DE L'APPLICATEUR	2 H
RÉDUCTION DE L'USAGE, MÉTHODES ALTERNATIVES	7 H

Numéro de
déclaration d'activité
7382P00782